

Délibération N°DL2021_067

Objet : Modifie et remplace pour erreur matérielle la délibération DL2021_047 - Approbation du Compte Administratif 2020 - Budget Général Terres du Lauragais

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois mars à 17 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du 16 mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Villefranche de Lauragais, sous la présidence du doyen d'âge Monsieur BARJOU Bernard

Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	HAYBRARD DANIELI	Isabelle	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
ARPAILLANGE	Michel	HEBRARD	Gilbert	ROUVILLAIN	Thierry
BARJOU	Bernard	KONDRYSZYN	Serge	RUFFAT	Daniel
BARTHES	Serge	LABATUT	David	SIORAT	Florence
BENETTI	Mireille	LATCHE	Catherine	STEIMER	John
BIGNON	Christine	MAZAS CANDEIL	Alexandra	TOUJA	Michel
BODIN	Pierre	MENGAUD	Marc	ZANATTA	Rémy
BOMBAIL	Jean-Pierre	METIFEU	Marc		
BOURGAREL	Roger	MERCIER	Christian		
CALMETTES	Francis	MILLES	Rémi		
CAMINADE	Christian	MIQUEL	Laurent		
CANAL	Blandine	MIR	Virginie		
CASES	Françoise	MOUYON	Bruno		
CASSAN	Jean-Clément	MOUYSSSET	Maryse		
CASTAGNE	Didier	NAUTRE	Eva		
CAZELLES	Jean Pierre	NAVARRO	Karine		
CESSES	Evelyne	OBIS	Eliane		
CROUX	Christian	PALLEJA	Patrick		
DAYMIER	Marie-Gabrielle	PEIRO	Marielle		
DATCHARRY	Didier	PERA	Annie		
De La PANOUSE	Geoffroy	PIC NARDESE	Lina		
De LAPLAGNOLLE	Axel	POUILLES	Emmanuel		
FEDOU	Nicolas	POUS	Thierry		
FERLICOT	Laurent	RAMADE	Jean-Jacques		
FIGNES	Jean-Claude	RANC	Florence		
GLEYSES	Lison	ROQUES	Gérard		
GUERRA	Olivier	ROS NONO	Francette		

Membres suppléants représentant un titulaire

DELHON	Jacques	Représente Monsieur IZARD Christian
FOURES	Anne	Représente Monsieur CAZENEUVE Serge
HEDIN	Philippe	Représente Madame ESCRICH-FONS Esther
SERRES	Yvette	Représente Monsieur MILHES Marius

Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

AVERSENG	Pierre	LAFON	Claude		
BREIL	Christophe	MILHES	Marius		
BRESSOLLLES	Pierre	PEDRERDO	Roger		
CALMEIN	François	REUSSER	Isabelle		
CAZENEUVE	Serge	RIAL	Guilhem		
CLARET	Jean-Jacques	ROBERT	Anne-Marie		
DABAN	Evelyne	ROUGE	Cédric		
DUMAS PILHOU	Bertrand	TISSANDIER	Thierry		
ESCRICH-FONS	Esther	VERCRUYSSSE	Sandrine		
GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	VIVIES	Sylvie		
IZARD	Christian	PORTET	Christian		

Pouvoirs

DUMAS PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
LAFON	Claude	Procuration à M. MIQUEL Laurent
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas
VERCRUYSSSE	Sandrine	Procuration à M. CROUX Thierry

Nombre de membres nécessaires pour le quorum : 42
Nombre de membres titulaires présents : 61
Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 4
Nombre de membres ayant une procuration : 5
Secrétaire de Séance : Madame Françoise CASES

Nombre de votants : 70

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Le compte administratif reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du Budget des Terres du Lauragais pour l'exercice 2020.

Monsieur le Président donne la parole au doyen d'âge Monsieur BARJOU Bernard afin de présenter le compte administratif 2020 de Terres du Lauragais qui est conforme avec le compte de gestion du receveur.

Le Percepteur de Villefranche de Lauragais donne un avis favorable à leur conformité.

Il présente le compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte administratif 2020 Budget TERRES DU LAURAGAIS					
	Dépenses		Recettes		Résultat de clôture (+/-)
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
Investissement	8 869 228,34 €	5 306 286,40 €	8 869 228,34 €	3 635 709,90 €	-1 670 576,50 €
Fonctionnement	27 468 984,63 €	25 584 617,39 €	27 468 984,63 €	28 034 141,64 €	2 449 524,25 €
				Résultat global de clôture	778 947,75 €

Il est proposé aux membres du conseil communautaire d'approuver le compte administratif 2020 du Budget Terres du Lauragais.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et se retire pour le vote.

Le Conseil de Communauté,
Où l'exposé de Monsieur le Doyen d'Age,
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- D'APPROUVER le compte administratif 2020 du Budget Général des Terres du Lauragais, tel que présenté dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.
- D'AUTORISER Monsieur BARJOU à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire
- D'ADRESSER une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Doyen d'âge,
BARJOU Bernard

